

AssurÉconomie 2026

Mesurer la valeur de l'industrie de l'assurance de dommages pour l'économie

CANADA



BAC

Bureau d'assurance
du Canada



AssurÉconomie 2026

Publié par le Bureau d'assurance du Canada (BAC), le rapport AssurÉconomie 2026 présente un aperçu du rôle de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada et dans ses provinces, et de sa contribution économique. Les données proviennent du BAC, de Statistique Canada et de MSA Research Inc., et sont enrichies par d'autres renseignements recueillis auprès de sources publiques.

Pour estimer les retombées économiques plus globales de l'industrie de l'assurance de dommages, le BAC a demandé à Statistique Canada d'utiliser son modèle d'entrées-sorties pour en stimuler les effets directs, indirects et induits sur la production et sur la main-d'œuvre à l'échelle nationale et provinciale. Ces estimations sont fondées sur les résultats financiers de 2025 de l'industrie de l'assurance de dommages.

Les données les plus récentes ont été utilisées pour chaque sujet abordé. Les années de données peuvent donc varier d'une section à l'autre. Dans certains cas, les chiffres ne correspondent pas au total, car ils ont été arrondis.

© 2026 Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés. Ce document comprend du matériel protégé par le droit d'auteur et ne doit en aucun cas être modifié, copié, reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse du Bureau d'assurance du Canada. Le contenu de ce document est à titre informatif seulement.



Table des matières

Chapitre 1 : Conclusions principales

Chapitre 2 : Survol de l'assurance de dommages

- Importance de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada

Chapitre 3 : Contributions à l'emploi

- Emplois
- Revenus
- Diversité

Chapitre 4 : Contributions à l'économie

- Produit intérieur brut
- Recettes fiscales

Chapitre 5 : Assurance des entreprises

Chapitre 6 : Grands enjeux de l'industrie de l'assurance de dommages

- Résilience sismique et climatique
- Réglementation

Chapitre 7 : Fonctions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance de dommages

- Atténuation des pertes financières
- Intervention financière de première ligne
- Appui en capital et aux finances publiques
- Promotion de l'innovation
- Soutien à l'octroi de prêt commercial
- Protecteur de réputation
- Levier de formation de capital
- Promotion de la sécurité en milieu de travail

Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie utilisée



Chapitre 1 : Conclusions principales



L'industrie de l'assurance de dommages investit massivement dans des obligations d'État qui stimulent l'économie canadienne. En 2025, elle détenait plus de 35 milliards de dollars d'obligations fédérales, provinciales, municipales, d'autorités publiques et scolaires.



En 2025, l'industrie canadienne de l'assurance de dommages a directement contribué à hauteur de près de 32 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) nominal du pays. Si l'on tient compte des achats indirects de la chaîne d'approvisionnement et de l'effet induit de la réinjection des revenus en dépenses, ses retombées économiques totales s'élevaient à plus de 53 milliards de dollars.



Au Canada, un peu plus de 183 000 personnes étaient à l'emploi direct d'assureurs et de cabinets de courtage de dommages en 2025. Pour chaque tranche de 100 emplois au sein de l'industrie, 97 emplois de plus ont été créés grâce aux répercussions sur la chaîne d'approvisionnement et à l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses. Le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages est légèrement inférieur à 361 000.



La rémunération dans le secteur des assurances témoigne d'une forte productivité. En 2024, la rémunération horaire des personnes qui travaillaient pour des assureurs de personnes et de dommages était de 33 % supérieure à la moyenne nationale (**graphique 1**). Parallèlement, chez les assureurs, la productivité du travail était 67 % plus élevée que la moyenne de l'industrie canadienne (**graphique 3**).



L'industrie de l'assurance favorise l'égalité entre les sexes, et la représentation des femmes y est relativement élevée. En 2025, les femmes occupaient 67 % des emplois chez les courtiers d'assurance de dommages et 61 % chez les assureurs, contre 47 % dans tous les secteurs d'activité au Canada (**graphique 2**).



L'industrie d'assurance de dommages contribue considérablement aux recettes publiques. En 2024, elle a généré plus de 6 milliards de dollars en impôt fédéral et plus de 11 milliards de dollars en taxes et impôts provinciaux, portant sa charge fiscale totale à plus de 17 milliards de dollars (**graphiques 4 et 5**). Sur une période de cinq ans (de 2020 à 2024), la charge fiscale totale de l'industrie de l'assurance de dommages a augmenté de 46 %, alors que le taux d'inflation général était de 18 %.



Chapitre 2 : Survol de l'assurance de dommages

L'industrie de l'assurance de dommages prend en charge les risques des particuliers et des entreprises par leur mise en commun et leur répartition parmi un vaste éventail de risques et de titulaires de police. Les assureurs tarifient les polices en fonction de la valeur prévue du risque, des frais administratifs et de la marge bénéficiaire. En constituant de vastes portefeuilles diversifiés, les assureurs gèrent efficacement les risques au Canada.

Cependant, les assureurs en première ligne ne travaillent pas en vase clos. Ils misent sur les canaux de distribution et les services de sensibilisation des consommateurs offerts par les courtiers et agents d'assurance. Ces derniers travaillent directement avec les consommateurs pour les aider à choisir la garantie qui correspond le mieux à leur budget et à leur profil de risque.

Au sein de l'industrie de l'assurance de dommages, les compagnies de réassurance fournissent des services de transfert de risques aux assureurs en première ligne. Elles mettent en commun les risques des assureurs, tout comme les assureurs le font avec les risques des particuliers et des entreprises. Grâce aux contrats de réassurance, les assureurs en première ligne peuvent transférer une partie des risques à des réassureurs en vue de faciliter la gestion des risques et de respecter les obligations en matière de suffisance du capital fixées par les organismes de réglementation.

Bien que les fonctions principales de l'industrie de l'assurance de dommages demeurent relativement stables dans le temps et, malgré la fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles au cours des dernières années, les priorités stratégiques au sein de l'industrie continuent d'évoluer en fonction des risques, notamment les catastrophes naturelles, les cyberrisques et les changements dans les environnements réglementaires où elle exerce ses activités.

Importance de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada

Au Canada, l'industrie de l'assurance de dommages s'acquitte adroitement de son mandat qui consiste à transférer et à gérer les risques des particuliers et des entreprises. Ces services de transfert et de gestion des risques génèrent des revenus tout en stimulant l'investissement. Au-delà de ses retombées économiques, l'industrie assume des fonctions supplémentaires en plus d'offrir des avantages sociétaux, comme expliqué au **chapitre 7**.

En remplissant sa fonction de transfert des risques, l'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à la compétitivité et à la prospérité du Canada. Elle offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en contribuant amplement aux impôts des municipalités, des provinces et du gouvernement fédéral.

Outre sa contribution économique directe, l'industrie de l'assurance de dommages a également des effets indirects et induits¹. L'effet indirect englobe les activités de la chaîne d'approvisionnement en amont liées aux intrants intermédiaires de l'industrie. L'effet induit concerne l'activité économique attribuable aux salaires versés aux travailleurs de l'industrie et de sa chaîne d'approvisionnement.

L'industrie de l'assurance de dommages investit massivement dans des obligations d'État qui stimulent l'économie canadienne. En 2025, elle détenait plus de 35 milliards de dollars d'obligations fédérales, provinciales, municipales, d'autorités publiques et scolaires.

¹ Statistique Canada, (2009). *Guide d'utilisation du modèle d'entrée-sorties de Statistique Canada*, 2009.



Chapitre 3 : Contributions à l'emploi

Emplois

À l'échelle du Canada, les assureurs de dommages employaient directement près de 58 000 personnes en 2025. Si l'on inclut les cabinets de courtage, qui agissent à titre de conseillers pour aider les clients à comprendre les options d'assurance s'offrant à eux, la contribution directe de l'industrie au marché de l'emploi a atteint un peu plus de 183 000 travailleurs².

Dans son ensemble, l'industrie de l'assurance de dommages génère beaucoup plus d'emplois que ceux qu'elle crée directement. Parmi ces emplois indirects et induits, citons des professions dans une grande diversité de domaines, comme les services juridiques, la comptabilité, les télécommunications, le traitement de l'information et les services de réparation de véhicules automobiles. Si l'on tient compte des emplois indirects résultant des activités liées à la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits générés par la réinjection des revenus des employés en dépenses, près de 178 000 emplois supplémentaires ont été créés en 2025. De ce fait, le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie est légèrement inférieur à 361 000.

Revenus

L'industrie de l'assurance est non seulement une source importante d'emplois au Canada, mais elle offre aussi des emplois de grande qualité qui sont bien rémunérés. En 2024, les employés des assureurs de personnes et de dommages touchaient un salaire horaire moyen de 61 \$, tandis que ceux des cabinets de courtage d'assurance de personnes et de dommages gagnaient 54 \$ l'heure. Ces salaires horaires moyens sont nettement supérieurs à celui des employés canadiens, qui était de 46 \$ (**graphique 1**).

En 2025, au sein de l'industrie de dommages, les employés d'assureurs et de cabinets de courtage canadiens ont gagné plus de 17 milliards de dollars. Si l'on tient compte des emplois indirects générés par la chaîne d'approvisionnement et de l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses, 12 milliards de dollars de rémunération supplémentaire ont été ajoutés, ce qui porte le total des revenus du travail à plus de 29 milliards de dollars³.

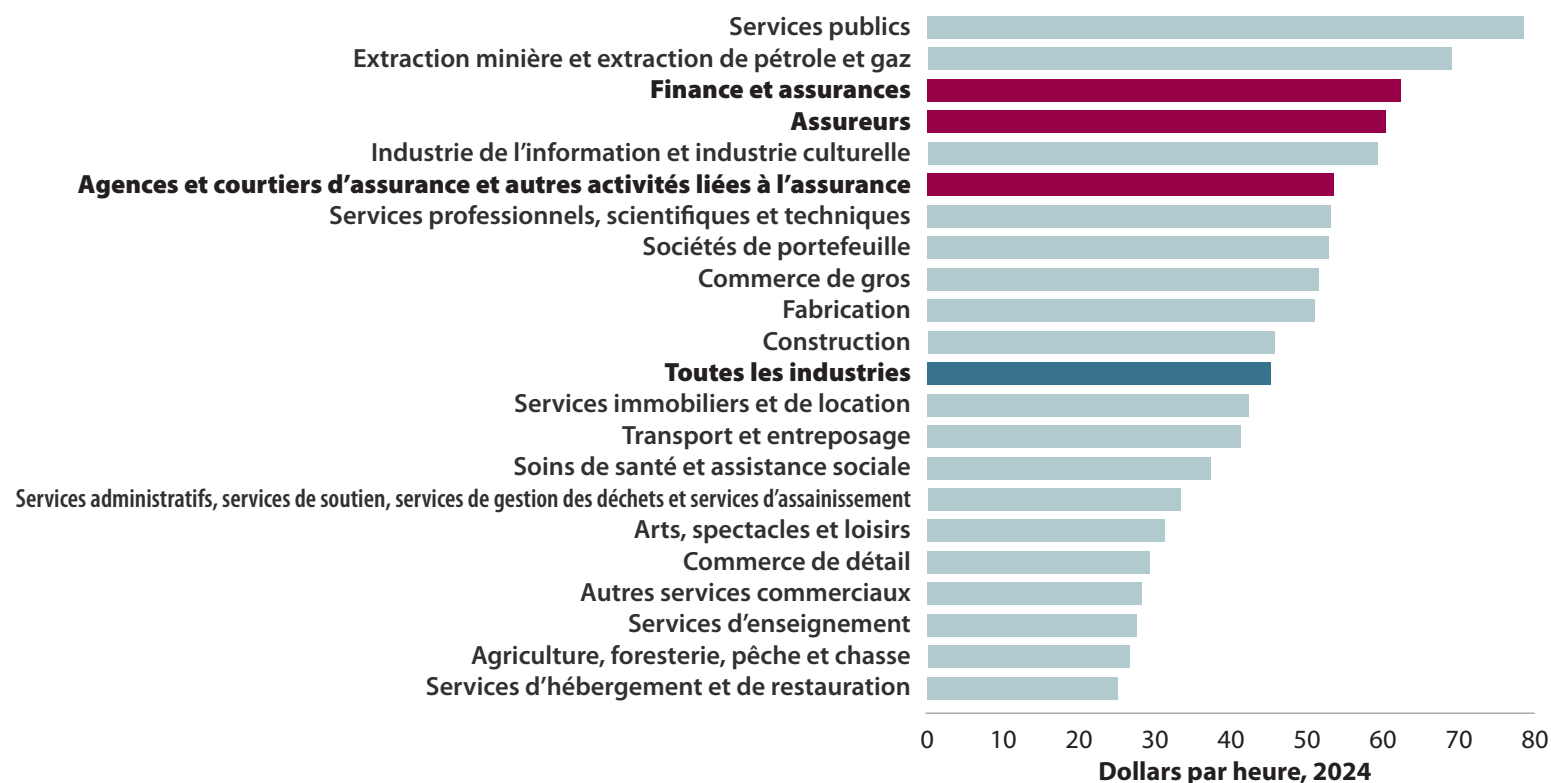
² Voir la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour calculer les effets directs, indirects et induits **en annexe**.

³ Par « effet multiplicateur », on entend l'effet d'une augmentation exogène de la demande sur le revenu et le produit nationaux. Concrètement, les investissements de l'industrie de l'assurance de dommages stimulent la demande et la consommation dans d'autres segments de l'économie canadienne.





Graphique 1 : Rémunération totale par heure travaillée, Canada, 2024



Source : Statistique Canada, (2025) "Tableau 36-10-0480-01, Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries, inactif.

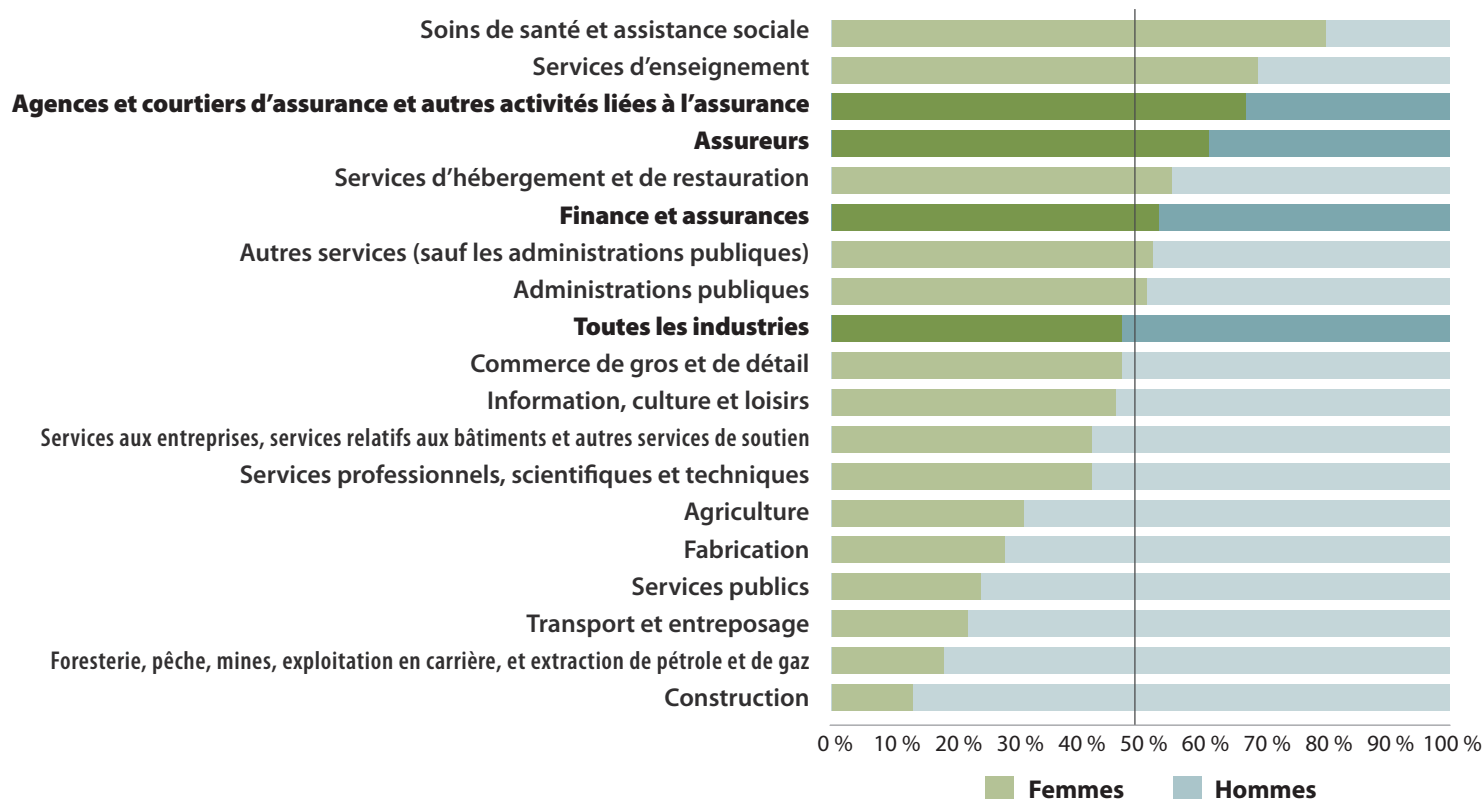


Diversité

En 2025, l'industrie des finances et des assurances du Canada employait plus de femmes (53 %) que d'hommes (**graphique 2**). Les femmes occupaient 67 % des emplois chez les courtiers d'assurance de dommages et 61 % chez les assureurs, ce qui dépassait la moyenne de toutes les industries confondues au Canada (47 %).

L'industrie de l'assurance de dommages génère un nombre important d'emplois, emploie un pourcentage élevé de femmes et verse des salaires supérieurs à la moyenne, autant de facteurs qui contribuent à la fois au dynamisme économique du pays et à l'égalité entre les sexes.

Graphique 2 : Emploi par industrie, selon le sexe, 2025, Canada



Source : Statistique Canada, (2026). [Tableau 14-10-0023-01](#), Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000).

Remarque : Le numéro (52, 5241 ou 5242) qui figure à côté du nom de l'industrie est tiré du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022, dans lequel les deux premiers chiffres désignent le secteur et le quatrième chiffre, le groupe d'industrie (voir l'**annexe**).



Chapitre 4 : Contributions à l'économie

Produit intérieur brut

En 2025, grâce à l'effet combiné de ses services de transfert de risques et du rendement de ses activités de placement, l'industrie de l'assurance de dommages a directement contribué à hauteur de plus de 17 milliards de dollars au PIB du Canada. Les cabinets de courtage en assurance de dommages ont ajouté plus de 14 milliards de dollars au PIB, ce qui a porté l'apport direct total de l'industrie à l'économie canadienne à près de 32 milliards de dollars.

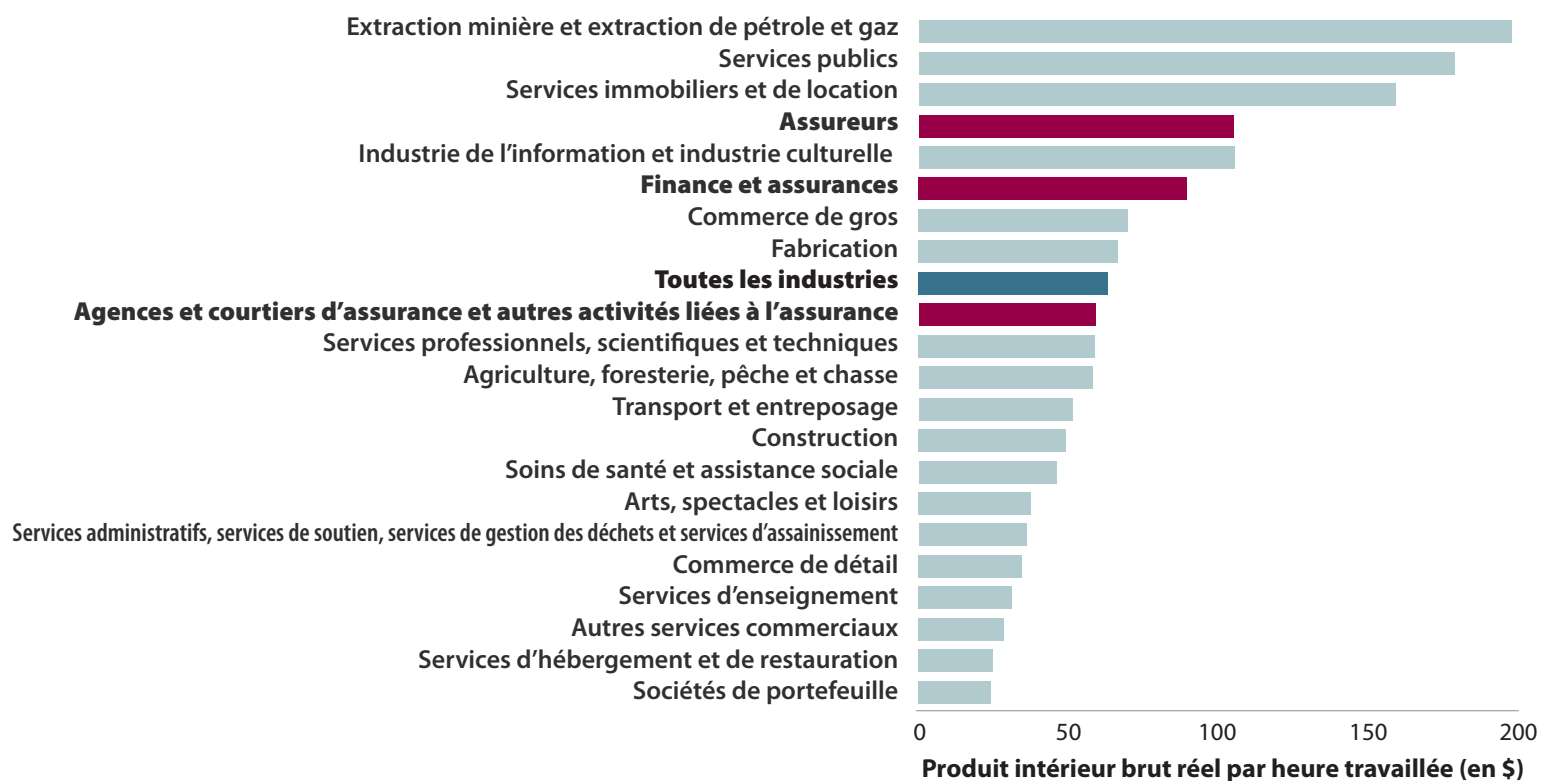
Les activités de l'industrie de l'assurance de dommages génèrent également une activité économique indirecte par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement et, grâce à la réinjection des revenus des employés en dépenses, induisent des activités supplémentaires dans l'ensemble de l'économie, ce qui a contribué à hauteur de

21 milliards de dollars supplémentaires au PIB du Canada en 2025. Dans l'ensemble, pour 2025, l'effet cumulatif direct, indirect et induit de l'industrie de l'assurance de dommages au PIB du Canada s'élevait à plus de 53 milliards de dollars.

En plus de la contribution globale de l'industrie de l'assurance de dommages à l'économie, les assureurs ont enregistré une productivité du travail (mesurée par le PIB réel par heure travaillée) supérieure de 67 % à la moyenne nationale de 2024. De ce fait, les employés des assureurs de personnes et de dommages comptent parmi les travailleurs les plus productifs du Canada (**graphique 3**).



Graphique 3 : Productivité du travail par heure, selon l'industrie, 2024, Canada



Source : Statistique Canada, [Tableau 36-10-0480-01](#) Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries, inactif.

Remarque : Le numéro (52, 5241 et 5242) qui figure à côté du nom de l'industrie est tiré du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022, où les deux premiers chiffres désignent le secteur et le quatrième chiffre, le groupe industriel (voir l'**annexe**).



Recettes fiscales

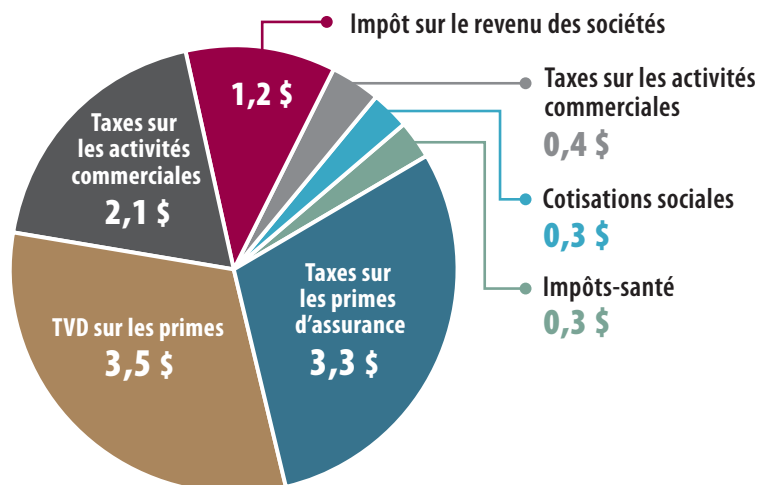
En 2024, l'industrie de l'assurance de dommages a contribué à hauteur de plus de 1 milliard de dollars en impôt provincial sur le revenu des sociétés au Canada et de plus de 3 milliards de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**graphique 4**). Au total, l'industrie a contribué à hauteur de près de 7 milliards de dollars en taxes et impôts par l'intermédiaire de ses activités commerciales, ce qui a porté son apport total aux recettes fiscales des gouvernements à plus de 11 milliards de dollars. En 2024, les taxes de vente au détail et les taxes sur les primes d'assurance étaient les sources principales de recettes fiscales provinciales.

L'industrie de l'assurance de dommages a également contribué aux recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 2024, les assureurs de

dommages du Canada ont versé 6 milliards de dollars en impôts au gouvernement fédéral. Ces paiements comprenaient l'impôt sur le revenu des sociétés (1,8 milliard de dollars) et les cotisations sociales liées à la main-d'œuvre de l'industrie (2,5 milliards de dollars). Les assureurs de dommages du Canada ont versé 11,1 milliards de dollars aux gouvernements provinciaux, soit 64 % des impôts totaux payés par l'industrie de l'assurance de dommages (**graphique 5**).

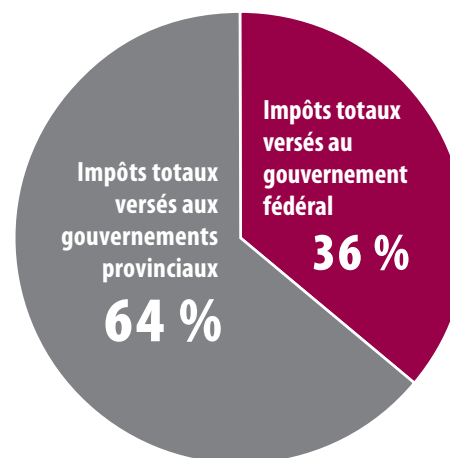
Si l'on inclut les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie de l'assurance de dommages a versé plus de 17 milliards de dollars en impôts au Canada en 2024.

Graphique 4 : Impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages aux gouvernements provinciaux, 2024, Canada (en milliards de dollars)



Source : Analyse du BAC reposant sur des données issues des réponses de l'industrie à son enquête sur la charge fiscale totale de l'assurance de dommages de 2025.

Graphique 5 : Parts des impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages aux gouvernements fédéral et provinciaux, 2024, Canada (en milliards de dollars)



Source : Analyse du BAC reposant sur des données issues des réponses de l'industrie à son enquête sur la charge fiscale totale de l'assurance de dommages de 2025.



Chapitre 5 : Assurance des entreprises

Selon les estimations de 2025, l'industrie de l'assurance des entreprises canadienne a apporté une valeur considérable à l'économie en contribuant au PIB, aux revenus du travail et à la création d'emplois. Ses activités ont généré des retombées économiques directes de plus de 11 milliards de dollars pour le PIB et de plus de 6 milliards de dollars pour les revenus du travail et ont permis de créer plus de 64 000 emplois.

Si l'on tient compte de l'effet multiplicateur, chaque tranche de 100 \$ en PIB et de 100 \$ en revenus du travail dans l'industrie a généré 68 \$ supplémentaires en activité économique dans d'autres industries. De même, l'industrie a créé 97 emplois supplémentaires pour chaque tranche de 100 emplois dans l'industrie de l'assurance des entreprises au Canada. Par conséquent, en 2025, les retombées économiques totales de l'industrie de l'assurance des entreprises s'élevaient à près de 19 milliards de dollars pour le PIB et à plus de 10 milliards de dollars pour les revenus du travail. Elle a aussi permis de créer plus de 126 000 emplois. Ces chiffres font ressortir l'incidence économique importante et le potentiel de création d'emplois qu'offre l'industrie de l'assurance des entreprises au Canada.

De plus, au cours de l'exercice 2025, les assureurs canadiens ont déboursé près de 11 milliards de dollars en sinistres en assurance des entreprises et

en frais connexes. Ces versements ont joué un rôle crucial dans le soutien aux entreprises, qui, après un événement imprévu, ont pu se remettre d'un sinistre et reprendre rapidement leurs activités. En leur offrant ce soutien financier, l'industrie de l'assurance des entreprises demeure un partenaire essentiel de la relance et de la résilience des entreprises partout au Canada.

La capacité de l'industrie de dommages du Canada à absorber les chocs financiers est particulièrement importante dans l'environnement opérationnel d'aujourd'hui, qui se caractérise par l'augmentation des sinistres liés aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes, la pression inflationniste sur les coûts des sinistres, la hausse des prix de la réassurance, les pénuries de main-d'œuvre, les contraintes de la chaîne d'approvisionnement et la fraude croissante. Dans un tel contexte, les assureurs continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'absorption des risques, le soutien à la reprise et le maintien de la résilience économique des ménages et des entreprises.

À la fin de 2025, près de 938 000 entreprises étaient en activité au Canada⁴. Chacune d'entre elles a besoin d'une couverture adéquate; faute de quoi, en cas de catastrophes ou d'incidents mettant en cause leur responsabilité, nombre d'entre elles pourraient s'exposer à des risques financiers importants.

⁴ Statistique Canada, (2026). [Tableau 33-10-0270-01](#) Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées pour le Canada, les provinces et territoires, et les régions métropolitaines de recensement, données désaisonnalisées.





Chapitre 6 : Grands enjeux de l'industrie de l'assurance de dommages

Séisme

Le risque sismique menace grandement la résilience économique du Canada. Un important séisme en [Colombie-Britannique ou au Québec](#) aurait des conséquences dévastatrices dans la région touchée et entraînerait d'importantes répercussions économiques et financières à l'échelle nationale. Ce scénario n'a rien d'hypothétique. La côte du Pacifique se trouve sur la zone de subduction de Cascadia, l'une des failles sismiques les plus actives au monde. Les scientifiques estiment qu'il existe environ 30 % de probabilité qu'un séisme de magnitude 8 ou plus, communément appelé « le Big One », survienne au cours des 50 prochaines années. Montréal se situe également dans la zone sismique la plus active du Québec. Plusieurs séismes importants y ont déjà été enregistrés, dont un de magnitude 5,8 en 1732. Selon les estimations de l'industrie, un séisme majeur pourrait entraîner des pertes assurées plus de 11 fois supérieures à celles de la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire du Canada : l'incendie de Fort McMurray en 2016, qui a coûté 4,7 milliards de dollars⁵.

Dans le budget de 2025, le gouvernement fédéral a pris une mesure importante en matière de risque sismique. Il a annoncé sa volonté de mettre de l'avant une solution au risque sismique en menant des consultations en vue de garantir la stabilité de l'industrie de l'assurance du Canada en cas de séisme de grande ampleur.

L'une des priorités absolues du BAC consiste à instaurer une solution nationale pour mieux gérer le risque sismique et ainsi protéger le pays contre les répercussions économiques d'une telle catastrophe.

En avril 2026, le BAC a proposé, au nom de l'industrie, une solution nationale pour mieux gérer le risque sismique dans la foulée de la consultation du ministère des Finances Canada sur un mécanisme de

partage des coûts de l'assurance contre les séismes pour les assureurs de dommages. Sa soumission portait sur le [projet de loi canadienne sur la protection contre les risques sismiques](#), mécanisme de liquidité permanent, fondé sur des règles, prévoyant une entente de partage des coûts à la fois prévisible et rigoureuse sur le plan financier, qui ne serait activée qu'en cas de situations exceptionnelles. Ce dernier est conçu pour fonctionner sur le long terme sans incidence sur les coûts et sans dépenses publiques initiales, tout en renforçant la responsabilité des assureurs et en préservant les incitatifs appropriés sur le marché.

Le BAC et l'industrie de l'assurance de dommages continuent de collaborer avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour préconiser la mise en place d'un cadre qui renforcera la résilience et protégera la population canadienne, le système financier et l'économie en général en cas de séisme de grande ampleur.

Résilience climatique

Les catastrophes naturelles redessinent le paysage de l'assurance habitation pour les Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre. L'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes fait grimper le coût des sinistres et exerce une pression sur les primes partout au pays.

Entre 2006 et 2015, les pertes annuelles assurées au Canada attribuables à des phénomènes météorologiques violents s'établissaient à 14 milliards de dollars, après ajustement pour tenir compte de l'inflation. Entre 2016 et 2025, ces mêmes pertes s'élevaient à 37 milliards de dollars, soit près du triple par rapport à la décennie précédente. Le nombre moyen de réclamations a lui aussi presque doublé durant la même période⁶.

⁵ BAC. (Mai 2026) [Le BAC propose une solution nationale pour mieux gérer le risque sismique](#)

⁶ BAC. (Mars 2026) [Un Canada plus résilient : un investissement rentable à long terme](#)



Le BAC préconise l'instauration de mesures politiques qui renforceront la résilience économique du Canada et la capacité du pays à intervenir face aux catastrophes causées par des phénomènes météorologiques extrêmes attribuables aux changements climatiques. Dans ce plaidoyer, la priorité est donnée à des mesures gouvernementales concrètes pour réduire les conséquences des risques climatiques, notamment :

- Inciter les propriétaires à investir dans des mesures pratiques et abordables permettant de réduire les dommages causés par les intempéries et les coûts de réparation.
- Construire de nouveaux logements loin des zones à haut risque d'inondations et de feux de forêt en renforçant la planification de l'utilisation des sols et en limitant le développement dans les zones les plus à risque.
- Lorsqu'il est inévitable de construire dans des zones à haut risque, il faut mettre en place des mesures d'atténuation communautaires abordables comme des infrastructures de protection contre les inondations et les mesures recommandées par le programme Intelli-feu, afin de réduire les risques de dommages causés par les feux de forêt.
- Investir dans des infrastructures résilientes pour protéger les communautés contre les risques comme les inondations.
- Renforcer les codes du bâtiment et les normes de construction pour que les nouvelles habitations soient plus résilientes, en fonction des réalités climatiques d'aujourd'hui et de demain.
- Sensibiliser les consommateurs en leur offrant une information claire et facile à comprendre afin d'aider les propriétaires, les locataires et les entreprises à prendre des décisions éclairées et à réduire concrètement leurs risques.
- Améliorer la gestion des urgences, notamment par la création d'un organisme fédéral de reprise après sinistre, qui coordonnera des interventions rapides et fondées sur une évaluation rigoureuse des risques et les efforts de reconstruction.

Réglementation

Si les bonnes conditions sont réunies, l'industrie de l'assurance de dommages peut jouer un rôle encore plus important pour favoriser la croissance économique et la stabilité financière.

Toutefois, le cadre réglementaire actuellement en vigueur restreint ce potentiel. S'il est vrai que la réglementation protège les consommateurs et contribue au maintien de l'intégrité du marché, le cadre canadien priorise de plus en plus les objectifs de conformité aux dépens de la compétitivité, de l'innovation et de l'adaptabilité. Il en résulte un système plus complexe et plus coûteux que nécessaire, ce qui nuit à la contribution économique que l'industrie pourrait avoir.

Le défi est d'autant plus grand en raison de la structure réglementaire fragmentée du Canada (répartie entre 44 organismes de réglementation des services financiers). Les ressources qui pourraient être consacrées à des investissements productifs, à l'innovation et à la création d'emplois sont réaffectées à ces dédoublements et au fardeau de conformité, ce qui vient affaiblir la capacité de l'industrie à soutenir pleinement la croissance économique.

Une réglementation plus efficace, coordonnée et axée sur la croissance permettrait à l'industrie de l'assurance de dommages d'accroître sa contribution. Ce qui augmenterait les investissements, améliorerait la productivité et renforcerait la résilience, sans compromettre la stabilité financière et la protection solide dont jouissent les consommateurs.

Dans ce contexte, le BAC a à cœur de démontrer qu'une réduction du fardeau réglementaire inutile peut stimuler le potentiel économique du Canada en plus de s'inscrire dans le prolongement de la révision des formalités administratives menée en 2025 par le gouvernement fédéral.

Le BAC continue de plaider en faveur d'une harmonisation accrue afin de réduire les dédoublements et de faire en sorte que l'environnement réglementaire soutienne, et non restreigne, le plein potentiel économique de l'industrie de l'assurance de dommages.



Chapitre 7 : Fonctions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance de dommages

Au-delà de ses retombées économiques directes sur les comptes nationaux et, de ce fait, sur le bien-être économique du Canada, l'industrie de l'assurance de dommages génère souvent des avantages socioéconomiques plus subtils, mais qui profitent à un plus grand nombre. En voici quelques exemples.

Atténuation des pertes financières

L'assurance a pour avantage premier de limiter les pertes financières. Cela va de la réparation ou de la reconstruction d'un immeuble commercial endommagé après une catastrophe naturelle (comme un feu de forêt, une inondation ou un tremblement de terre) à la couverture des pertes découlant d'une poursuite en responsabilité civile. En offrant une meilleure sécurité financière, l'assurance procure aux entreprises et aux consommateurs une tranquillité d'esprit, et aide les familles et les entreprises à demeurer financièrement stables même en cas de coup dur imprévu⁷.

Intervention financière de première ligne

Nul ne peut toujours prendre des mesures préventives pour tous les types de risques. Dans le cas des risques ayant des conséquences graves, mais à faible probabilité, comme une catastrophe naturelle, les assureurs font souvent office de « premiers répondants » financiers, car ils offrent un soutien financier au moment le plus critique après un sinistre. En dépêchant du personnel sur le terrain pour appuyer les efforts de rétablissement et en intervenant rapidement pour atténuer et réparer les dommages, les assureurs aident à accélérer les opérations après catastrophe afin que les entreprises puissent se remettre rapidement à flot⁸. S'il est vrai que l'assurance permet de se prémunir contre les pertes, elle facilite également la reprise économique.

Appui en capital et aux finances publiques

Les assureurs détiennent généralement un portefeuille diversifié de placements stables et à long terme, tels que des obligations de sociétés et d'État, des actions, des infrastructures et des biens immobiliers. Ces placements leur permettent d'investir dans des actifs qui soutiennent leurs engagements en matière de souscription, qui seraient trop risqués sans cette réserve⁹. Grâce à la diversification des placements, les assureurs peuvent répartir les capitaux dans l'ensemble de l'économie, ce qui favorise la croissance d'entreprises, le développement d'infrastructures et la stabilité des marchés financiers. L'achat d'obligations d'État aide implicitement le financement de services sociaux essentiels comme l'éducation et les soins de santé. Les administrations publiques comptent sur les marchés des capitaux pour financer leurs activités, ce qui signifie que les contribuables n'assument pas l'entière responsabilité des dépenses publiques. De cette manière, l'assurance des entreprises contribue à la bonne santé financière et socioéconomique du Canada.

En outre, l'assurance soutient les leviers de l'offre et de la demande dans l'économie en favorisant les échanges commerciaux, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Par exemple, l'assurance crédit et transport des marchandises permet aux entreprises d'importer des produits et d'augmenter ainsi l'offre disponible au Canada. De même, grâce à la couverture des pertes d'exploitation, l'assurance contribue à maintenir la demande lorsqu'une entreprise ne peut honorer ses commandes en raison d'un sinistre assuré.

⁷ Grant, E. (2012). *The Economic and Social Value of Insurance*. The Geneva Association, 10.

⁸ Grant, E. (2012). *The Economic and Social Value of Insurance*, The Geneva Association, p. 10, 12.

⁹ OCDE (2017). OECD Journal: [Financial Market Trends](#), Volume 2016 Issue 2, OECD Publishing, Paris.



Innovation Facilitator

Dans le monde de l'innovation, beaucoup de petites entreprises en démarrage à faible capitalisation prennent de grands risques lorsqu'elles mettent au point de nouvelles technologies. Avant de générer des revenus, de nombreuses avancées technologiques sont le fruit d'années d'investissements soutenus, au cours desquelles les entreprises en démarrage mènent des activités de recherche et de développement, créent une propriété intellectuelle et transforment des idées novatrices en produits et services commercialement viables. La gestion des risques financiers associés à ce processus serait extrêmement difficile sans une assurance responsabilité civile, une assurance erreurs et omissions, une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, et d'autres formes d'assurance, car une seule réclamation ou erreur opérationnelle pourrait entraîner la faillite de l'entreprise et épuiser le capital investi. De ce fait, l'assurance des entreprises soutient le processus complet de découverte scientifique et son passage au stade de la commercialisation.

Soutien à l'octroi de prêt commercial

Lorsqu'une entreprise possède un établissement physique, la preuve d'une assurance des entreprises constitue une condition préalable à l'obtention d'un prêt commercial. Pour cette raison, les assureurs jouent également un rôle de soutien à l'octroi de prêt au sein de l'économie. Ce prêt favorise ensuite la production, la distribution et l'utilisation des biens ou services offerts par l'entreprise.

Protecteur de réputation

Toutes les entreprises doivent surveiller et gérer de près tout risque d'atteinte à leur réputation. Lorsqu'une entreprise arrive à démontrer à ses clients et aux consommateurs qu'elle a atténué les risques potentiels

grâce à l'assurance, ces derniers lui accordent une plus grande confiance. Bien que l'assurance ne soit pas toujours obligatoire pour tous les types d'entreprises, l'assurance des entreprises est le gage pour les clients qu'ils font affaire avec une entreprise de bonne réputation qui prend au sérieux la sécurité de son personnel et de ses clients et qui gère adéquatement son risque financier.

Levier de formation de capital

En combinant une couverture d'assurance commerciale adéquate à une stratégie interne de gestion des risques, les entreprises peuvent réaliser des économies à long terme. En effet, une gestion proactive des risques diminue la probabilité de réclamations répétées ou coûteuses. Ainsi, les entreprises démontrent à leur assureur qu'elles sont conscientes des risques et qu'elles prennent des mesures pour éviter les pertes inutiles. Moins il y a de réclamations et plus son profil de risque s'améliore, une entreprise peut arriver à réduire ses frais d'assurance.

Promotion de la sécurité en milieu de travail

En plus de la couverture d'assurance commerciale standard, les garanties supplémentaires incitent les entreprises et les membres de leur personnel à adopter des pratiques sécuritaires. Il est fréquent que les assureurs contribuent à la sécurité du milieu de travail en évaluant les risques, en proposant des ressources de formation, en émettant des recommandations pour prévenir les sinistres et en proposant des tarifs avantageux pour récompenser les bons résultats en matière de sécurité. Par conséquent, l'assurance des entreprises se veut non seulement un mécanisme de transfert des risques, mais aussi un catalyseur d'investissements dans des milieux de travail plus sûrs, ce qui réduit les blessures, accroît la productivité et diminue les coûts économiques globaux associés aux accidents du travail.



Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie utilisée

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022 définit les assureurs et agences d'assurance, les cabinets de courtage et les autres activités liées à l'assurance comme suit.

Sociétés d'assurance

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire souscrire à des contrats d'assurance de rente et à d'autres formes de contrat d'assurance et à faire de la réassurance. Les établissements de ce groupe prélèvent des primes pour se constituer un portefeuille d'actifs financiers en prévision des sinistres ultérieurs. Les cotisations et les primes sont fixées sur la base d'une évaluation actuarielle des réserves constituées. Ce groupe comprend les sociétés d'assurance directe dont l'activité principale consiste à faire souscrire directement des titulaires de police à des contrats d'assurance de rente ou à d'autres formes de contrats d'assurance, de même que les sociétés de réassurance dont l'activité principale consiste à prendre à leur compte la totalité ou une partie du risque associé à des polices d'assurance émises par d'autres assureurs. Les classes sont définies en fonction du type de risque assuré (décès, perte d'emploi due à l'âge ou à une invalidité, dommages matériels).

- Sociétés d'assurance directe : vie, maladie et soins médicaux
- Sociétés d'assurance directe (sauf vie, maladie et soins médicaux)
- Sociétés de réassurance

Agences, courtiers et autres activités liées aux assurances

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre de l'assurance ou à fournir des services en rapport avec l'assurance.

- Agences et courtiers d'assurance
- Autres activités liées à l'assurance

Méthodologie utilisée par Statistique Canada

Sauf indication contraire, tous les chiffres relatifs au PIB nominal, à l'emploi, au revenu des ménages et aux recettes fiscales présentés dans ce rapport proviennent de Statistique Canada, qui a utilisé des tableaux ressources-emplois et des modèles d'entrées-sorties détaillés. Les résultats des modèles quantifient les retombées économiques directes, indirectes et induites (cumulées) :

- Les retombées directes concernent uniquement les entreprises, les employés et les travailleurs autonomes des sociétés d'assurance ainsi que des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance. Exemple : les taxes sur les primes versées directement par les assureurs.
- Les retombées indirectes (ou retombées sur la chaîne d'approvisionnement) sont générées par les achats en amont (chaîne d'approvisionnement) effectués par les groupes identifiés dans la phase des retombées directes. Exemple : les groupes dans l'économie de l'assurance de dommages font appel à des services juridiques et administratifs externes.
- Les retombées induites découlent des dépenses que font les employés des groupes identifiés dans les phases directe et indirecte à partir des revenus tirés de l'activité analysée. Ces dépenses entraînent une augmentation de l'emploi, des revenus et des recettes fiscales, qui peut être observée dans un large éventail de secteurs.



Retombées globales des assureurs de dommages

Statistique Canada produit des estimations détaillées (PIB, emploi, revenu des ménages, taxes sur les produits et taxes sur la production par niveau de gouvernement) pour les assureurs. Toutefois, ces estimations englobent à la fois le secteur de l'assurance de dommages et celui de l'assurance de personnes. Afin d'isoler la contribution directe du secteur de l'assurance de dommages, Statistique Canada utilise des données financières détaillées provenant des assureurs permettant de calculer séparément la production estimée des deux secteurs. Conformément au Système de comptabilité nationale de 2025, la production de chaque secteur a été calculée en additionnant les primes d'assurance acquises et les revenus de placement, puis en soustrayant les sinistres survenus. La part de l'assurance de dommages dans la production totale du secteur de l'assurance a ensuite été obtenue en divisant la production des assureurs de dommages par la production totale des assureurs (assurance de dommages + assurance de personnes). Cette proportion a été appliquée

à l'ensemble des paramètres des retombées économiques des assureurs fournis par Statistique Canada, ce qui a permis d'obtenir des estimations pour les assureurs de dommages.

Retombées globales des agences, des courtiers et d'autres activités liées à l'assurance de dommages

La quasi-totalité de la production des courtiers, agents et experts en sinistres provient des sociétés d'assurance. Par conséquent, les retombées économiques des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance de dommages ont été estimées en appliquant un choc de production aux assureurs. Elles sont incluses dans les résultats du modèle comme retombées indirectes des assureurs.



bac.ibc.ca

